

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : AS 17 24 1282 01

Descriptif : Parcelles en nature réelle de prés.

Commune de MURON - Surface : 2 ha 93 a 10 ca - La Fragnee - H0172[K] - H0172[J] - Les Courtins - H0063

Urbanisme : zone N du PLU.

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **19/10/2024** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès de :**

SAFER Nouvelle-Aquitaine
Service Départemental : Charente-Maritime
10, Rue des Vacherons
CS 20080
17103 SAINTES 3

où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 16, Avenue de Chavailles CS 10235, 33525 BRUGES CEDEX), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> dans le cas de biens à la vente.

A MURON, le 04/10/2024

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours

Pour le Maire,
Adjoint délégué

